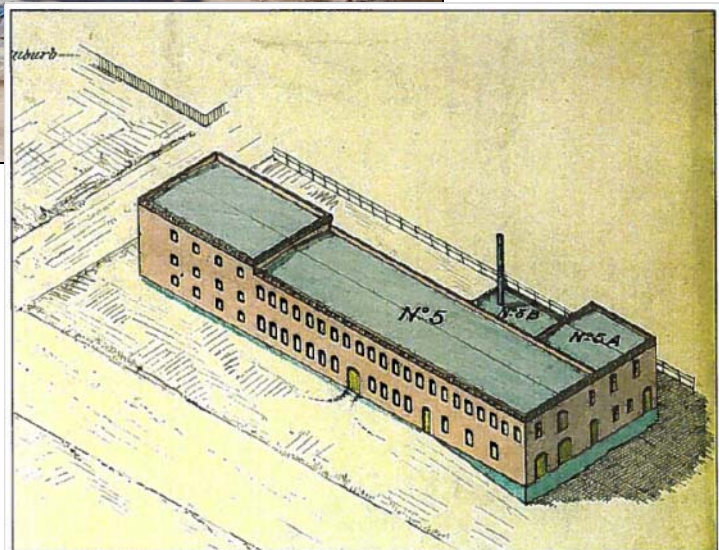




**Démolition du plancher**  
**de la Tonnellerie St-Lawrence sugar refinery co.**  
**Montréal, 11 au 13 juillet 2012.**  
**Surveillance archéologique.**





**Surveillance archéologique**  
(Montréal, 11 au 13 juillet 2012.)

**Démolition du plancher  
de la Tonnellerie St-Lawrence sugar refinery co.**

(Permis de recherche archéologique au Québec : Robert Nadeau (12-NADR-01))

Rapport préparé par :

Monsieur Robert Nadeau

Madame Josée Villeneuve

Succ. : 1523, rue Frédéric-Moisan, Québec (Québec) G2G 1X7, Tél : 418-914-9487

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse de courriel : patrimoine\_experts@videotron.ca

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec  
N° de contrat : 850801704 (N° de dossier : 8201-11-AD03)

**Mars 2013**

## TABLE DES MATIERES

Liste des figures .....	iii
Liste des photos .....	iii
Liste des annexes .....	v
Liste des intervenants .....	vi
1.0 Introduction.....	1
1.1 Nature et portée du mandat.....	1
1.2 Contexte historique.....	1
1.3 Contexte archéologique.....	1
1.4 Contenu du rapport.....	3
1.5 Méthodologie .....	8
2.0 Résultats de la surveillance archéologique.....	10
2.1 Identification des travaux et de l'aire d'intervention .....	10
2.2 Éléments structuraux examinés.....	13
2.2.1 Dalle de béton .....	13
2.2.2 Fondation (sud) .....	16
2.2.3 Fondation (ouest) .....	16
2.2.4 Plaques métalliques .....	16
2.2.5 Installation au coin sud-ouest.....	16
2.2.6 Bases des piliers 1 et 2 .....	20
2.2.7 Bases des piliers 3, 4, 5, 6 et 7 .....	20
2.2.8 Plancher de briques.....	26
2.3 Artefacts et écofacts .....	27
3.0 Conclusion.....	29
Bibliographie .....	30



## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du bâtiment de la Tonnellerie et du site archéologique BfFj-150 (Les technologies SoftMap 2002, carte topographique 031H12-200-0102, 2000). .....	4
Figure 2	Photo aérienne localisant l'emplacement de la Tonnellerie près de la rue Notre-Dame Est à Montréal (source MTQ).....	5
Figure 3	Plan de la Tonnellerie. The St-Lawrence sugar refinery, Maisonneuve, suburb of Montreal, July 1888. (Extrait de Goad Chas. E. ANC IP/PA 340. NMC-10552) .....	6
Figure 4	Localisation des édifices de la raffinerie St-Lawrence sur la carte de Montréal en 1890. (Extrait de Goad, Chas. E. BANQ G/1144/M65G475/G6/1890 CAR) .....	6
Figure 5	Carte de la ville de Hochelaga. (Extrait. Atlas of the city and island of Montreal. Hopkins H.W. 1879. BANQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR) .....	7
Figure 7	Vue en plan des fondations, limite de démolition (SNC-Lavalin Dessau. 2011. Localisation des vestiges). .....	11
Figure 6	Indication de la section à démolir sur un plan du rez-de-chaussée de la Tonnellerie en 2004. (Bélisle, 2004 : 63).....	11
Figure 8	Profil stratigraphique des sols sous la dalle de béton sud, vue vers le sud..	14

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1	Plan incliné. Circulation entre les 2 paliers, direction nord-ouest (PATR12N06-021).....	12
Photo 2	Briques et débris à la bordure sud de la dalle de béton, direction sud (PATR12N06-001).....	12
Photo 3	Stratigraphie des sols sous la dalle de béton sud, direction sud. (PATR12N06-057).....	15
Photo 4	Les niveaux de béton, tuyaux, secteur ouest de la dalle nord, direction nord (PATR12N06-118).....	15
Photo 5	Arrangement de pierres et briques en bordure sud après enlèvement du béton, direction sud (PATR12N06-034) .....	17

Photo 6	Dégagement de la fondation du mur sud, direction sud (PATR12N06-036)	17
Photo 7	Mur de fondation ouest. Vue vers l'ouest à 8 mètres du coin sud-ouest, direction ouest (PATR12N06-060).	18
Photo 8	Plaques métalliques vers le milieu du bord sud du plancher, direction sud (PATR12N06-062)	18
Photo 9	Trou laissé par l'enlèvement d'un tuyau au coin sud-ouest, direction sud (PATR12N06-067)	19
Photo 10	Tuyau retiré au coin sud-ouest (PATR12N06-069)	19
Photo 11	Face nord de la base de pilier 1, direction sud (PATR12N06-085)	21
Photo 12	Face ouest de la base de pilier 1, direction est (PATR12N06-086)	22
Photo 13	Dessus de la base de pilier 1, direction nord (PATR12N06-101)	22
Photo 14	Face ouest de la base de pilier 2, direction est (PATR12N06-090)	23
Photo 15	Face nord de la base de pilier 2, direction sud (PATR12N06-093)	23
Photo 16	Position de la base de pilier 3, direction nord (PATR12N06-115)	24
Photo 17	Pierre plate. Dessus de la base de pilier 4, direction nord (PATR12N06-133)	24
Photo 18	Assemblage de pierres. Base de pilier 5, direction est (PATR12N06-144)	25
Photo 19	Trace de pilier sur une pierre. Base de pilier 6, direction est (PATR12N06-135)	25
Photo 20	Dessus de la base de pilier 7, direction est (PATR12N06-142)	26
Photo 21	Plancher de briques et drain à l'extrémité nord-ouest de la dalle sud, direction est (PATR12N06-131)	27
Photo 22	Briques, de type réfractaire, fabriquées en Écosse (PATR12N06-130)	28

## LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Catalogue des photographies  
Annexe 2 Catalogue des artefacts

### Page-titre

- Photo :** Enlèvement des débris, vue vers le sud (PATR12N06-018)  
**Figure :** *The St-Lawrence Sugar Refinery, Maisonneuve, suburb of Montreal, july 1888. ANC IP/PA 340. NMC-10552. Détail*

## **LISTE DES INTERVENANTS**

### **Ministère des Transports du Québec**

Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement

**Ghislain Gagnon**, archéologue, responsable de projets

**Frank Rochefort**, archéologue, responsable de projets

### **Patrimoine Experts s.e.n.c.**

**Josée Villeneuve**, archéologue, coordonnatrice

Rédaction

**Robert Nadeau**, archéologue, chargé de projet,

Surveillance, analyse et rédaction

**Annie Forget**, archéologue

Édition

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 Nature et portée du mandat

Le ministère des Transports du Québec (MTQ), dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement et d'évaluations environnementales en rapport avec les projets de construction ou de réfection d'infrastructures de transport, vise à protéger le patrimoine archéologique qui pourrait être menacé par lesdits projets. Comme un site archéologique est présent sur une partie du terrain adjacent au bâtiment de la Tonnellerie, le MTQ veut s'assurer que, dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Notre-Dame à Montréal, aucun vestige ne se trouve sous la structure qui sera détruite.

C'est dans ce contexte que le ministère des Transports du Québec a mandaté la firme Patrimoine Experts pour réaliser une surveillance archéologique lors du démantèlement de la dalle de béton servant de plancher à un édifice connu comme « la Tonnellerie » situé au 3967 de la rue Notre-Dame à Montréal. Cet édifice occupe le centre du terrain situé à l'angle nord-ouest de la rue Notre-Dame Est et de l'avenue Jeanne-D'Arc (fig. 1 et 2).

### 1.2 Contexte historique

Témoin de l'histoire de l'industrie de la tonnellerie à Montréal, importante au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Tonnellerie fait partie d'un des premiers grands complexes industriels à s'implanter dans la nouvelle ville de Maisonneuve. En effet, la St-Lawrence Sugar Refining Company Limited, aujourd'hui Sucre Lantic Limitée, construit, en 1887, sur un emplacement du côté sud de la rue Notre-Dame, une raffinerie qu'elle complète par une tonnellerie (Bélisle, 2004 : 36). Le plan d'assurance de Goad montre le bâtiment en construction en juin 1888 (fig. 3). La production de tonneaux qui y prendra place servira au transport du sucre stocké de l'autre côté de la rue Notre-Dame. Selon les renseignements disponibles, des bâtiments domestiques sont construits à proximité entre 1885 et 1888 et démolis après 1912.

À partir de 1927, les barils sont remplacés par des sacs (Bélisle, 2004 : 60). La tonnellerie cesse ses activités et l'édifice sert d'entrepôt et de club social jusqu'à ce qu'il soit désaffecté et acquis par le ministère des Transports en 1972. Le 16 décembre 1980, la *St-Lawrence Sugar* est dissoute pour devenir *Sucre Lantic limitée* (Bélisle, 2004 : 11). Cette raffinerie est toujours en opération de nos jours.

### 1.3 Contexte archéologique

Le site est localisé dans la section sud-est de l'île de Montréal, dans ce qui est aujourd'hui l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. À l'ère historique le

secteur a eu d'abord une fonction rurale et agricole avant de devenir une zone industrielle importante après la fondation de la ville de Maisonneuve en 1883. On y trouve alors des habitations ouvrières de types divers, des usines, des quais, des édifices commerciaux et civils. Le plan de Montréal dressé par Charles Goad en 1890 illustre cette occupation et un extrait de celui-ci montre la localisation des édifices de la raffinerie St-Lawrence (fig. 4) à l'époque. Par ailleurs, une carte levée par Henry Hopkins en 1879 montre un édifice dans la partie sud du terrain de la tonnellerie avant la construction du bâtiment (fig. 5).

La consultation de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) révèle la présence de six sites archéologiques déclarés à une distance de moins de 5 kilomètres du site de l'intervention (Tableau 1). Par ailleurs, un seul inventaire archéologique est signalé sur la carte régionale des inventaires archéologiques (Tableau 2). Il est à noter que la zone examinée a été limitée à la rive nord du fleuve et que les données des tableaux ne comprennent pas les résultats préliminaires des travaux de la firme Ethnoscop, en 2008, sur le site BfFj-150 (terrain de la Tonnellerie).

Ces derniers, qui ont permis la mise au jour de vestiges significatifs, ont fait l'objet d'une publication préliminaire (Ethnoscop, mai 2012). Le projet a été divisé en six sous-opérations. Ensemble les trois sous-opérations menées à l'ouest de la Tonnellerie ont mené à la mise au jour de vestiges archéologiques associés à une occupation de type domestique qui a probablement pris place à cet endroit avant l'installation de la raffinerie en 1888 (Ethnoscop, 2012 : 278). Quant aux sous-opérations menées à l'est de la Tonnellerie, elles ont eu comme résultat principal la mise au jour de vestiges archéologiques associés à une occupation de type domestique ou hôtelière dans la partie sud-est du terrain probablement aussi avant 1888 (Ethnoscop, 2012 : 298).

La sous-opération 1 a mené à la découverte du coin sud-ouest de l'édifice illustré, au sud-ouest du terrain, sur le plan Goad de 1890. Ce vestige se compose de deux segments de maçonnerie en pierre de 1,75 m de longueur chacun qui se poursuivent au-delà des limites de la sous-opération vers l'est et le nord (Ethnoscop, 2012 : 263). La sous-opération 2 a permis la mise au jour de trois segments d'un mur en pierre qui forment la partie nord-est du bâtiment dont le coin sud-ouest a été trouvé précédemment dans la sous-opération 1 (Ethnoscop, 2012 : 266). Plusieurs autres structures en brique et en béton ont également été mises au jour dans cette sous-opération. Ces vestiges ont conservé la trace d'importantes réfections réalisées au début du XXe siècle. Un appentis aurait été incorporé au bâtiment principal par l'excavation d'une partie de la cave et le revêtement extérieur aurait été remplacé par de la brique (Ethnoscop, 2012 : 273). La sous-opération 3 a permis de dégager le sommet dérasé des murs de fondation en pierre du coin sud-est du bâtiment visible, au nord-ouest du terrain, sur le plan de Goad de 1890. Sur son côté est, une maçonnerie en moellons pourrait correspondre au mur sud d'un hangar (Ethnoscop, 2012 : 273). La sous-opération 4 a mené à la mise au jour de trois vestiges : une canalisation en grès qui traverse la sous-opération sur toute sa longueur; une maçonnerie, orientée selon un axe plus ou moins est-ouest, à l'extrémité

sud de la sous-opération; une canalisation en bois, orientée nord-sud (Ethnoscop, 2012 : 280). Les travaux ont permis de situer dans l'axe nord-sud un vestige du bâtiment indiqué en ruines sur le plan de Goad de 1888. Ils ont aussi permis l'observation de deux générations de système de canalisation pour l'évacuation des eaux usées (Ethnoscop, 2012 : 291). La sous-opération 5 n'a révélé aucun vestige d'un ancien bâtiment en L inversé au centre de la partie est du terrain. Il était peut-être sans fondation importante ou encore son emplacement se trouverait un peu plus au nord-est (Ethnoscop, 2012 : 294). Enfin, la sous-opération 6 n'a pas permis de mettre au jour des traces d'un ancien bâtiment construit dans la partie nord de l'aire d'intervention, à l'est du bâtiment de la Tonnellerie. L'excavation a cependant fourni l'occasion d'observer des sols d'occupation anciens remontant possiblement avant la construction de la Tonnellerie (Ethnoscop, 2012 : 298).

#### **1.4 Contenu du rapport**

Le présent rapport expose les résultats de la surveillance archéologique effectuée du 11 au 13 juillet 2012. La première partie du rapport est consacrée au contexte de l'intervention archéologique. Par la suite seront décrits les résultats de la surveillance archéologique réalisée. Suivront en dernier lieu, la conclusion et les recommandations.



**Figure 1** Localisation du bâtiment de la Tonnellerie et du site archéologique BjFj-150 (Les technologies SoftMap 2002, carte topographique 031H12-200-0102, 2000).





**Figure 2** Photo aérienne localisant l'emplacement de la Tonnellerie près de la rue Notre-Dame Est à Montréal (source MTQ)

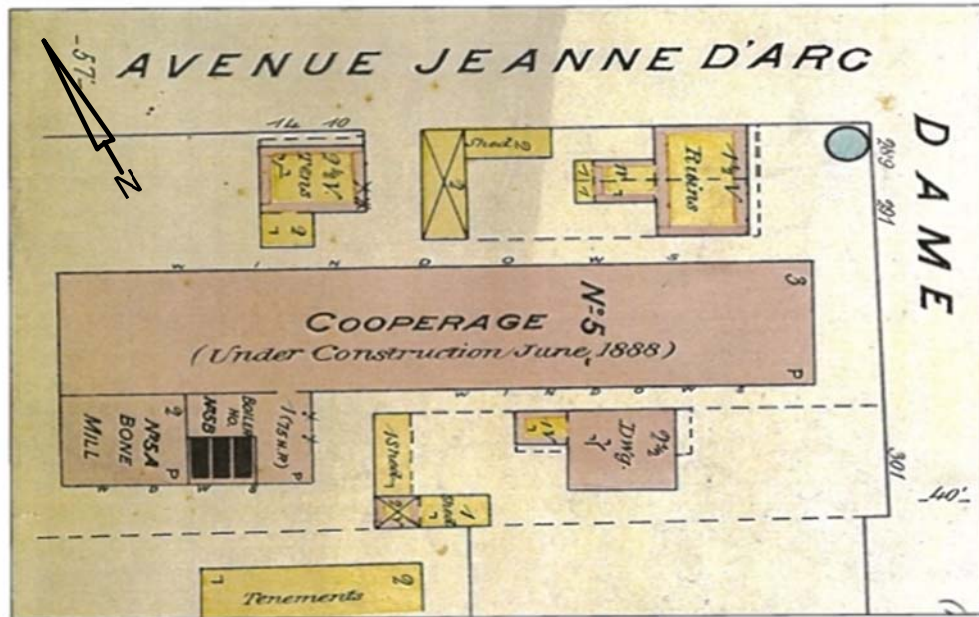


Figure 3 Plan de la Tonnellerie. The St-Lawrence sugar refinery, Maisonneuve, suburb of Montreal, July 1888. (Extrait de Goad Chas. E. ANC IP/PA 340. NMC-10552)

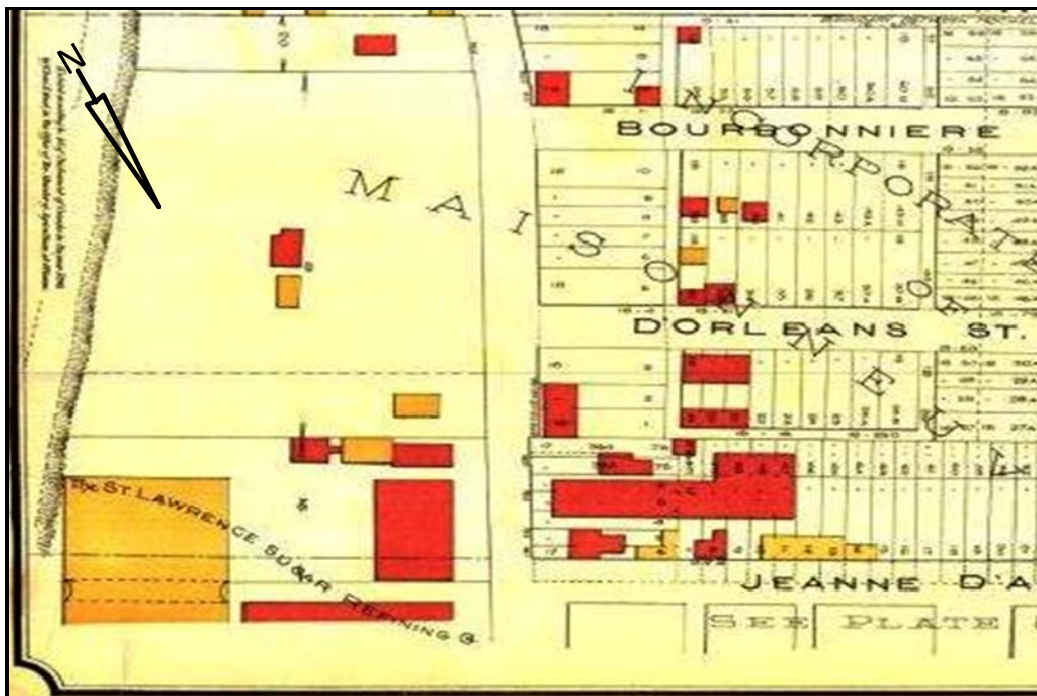


Figure 4 Localisation des édifices de la raffinerie St-Lawrence sur la carte de Montréal en 1890. (Extrait de Goad, Chas. E. BANQ G/1144/M65G475/G6/1890 CAR)



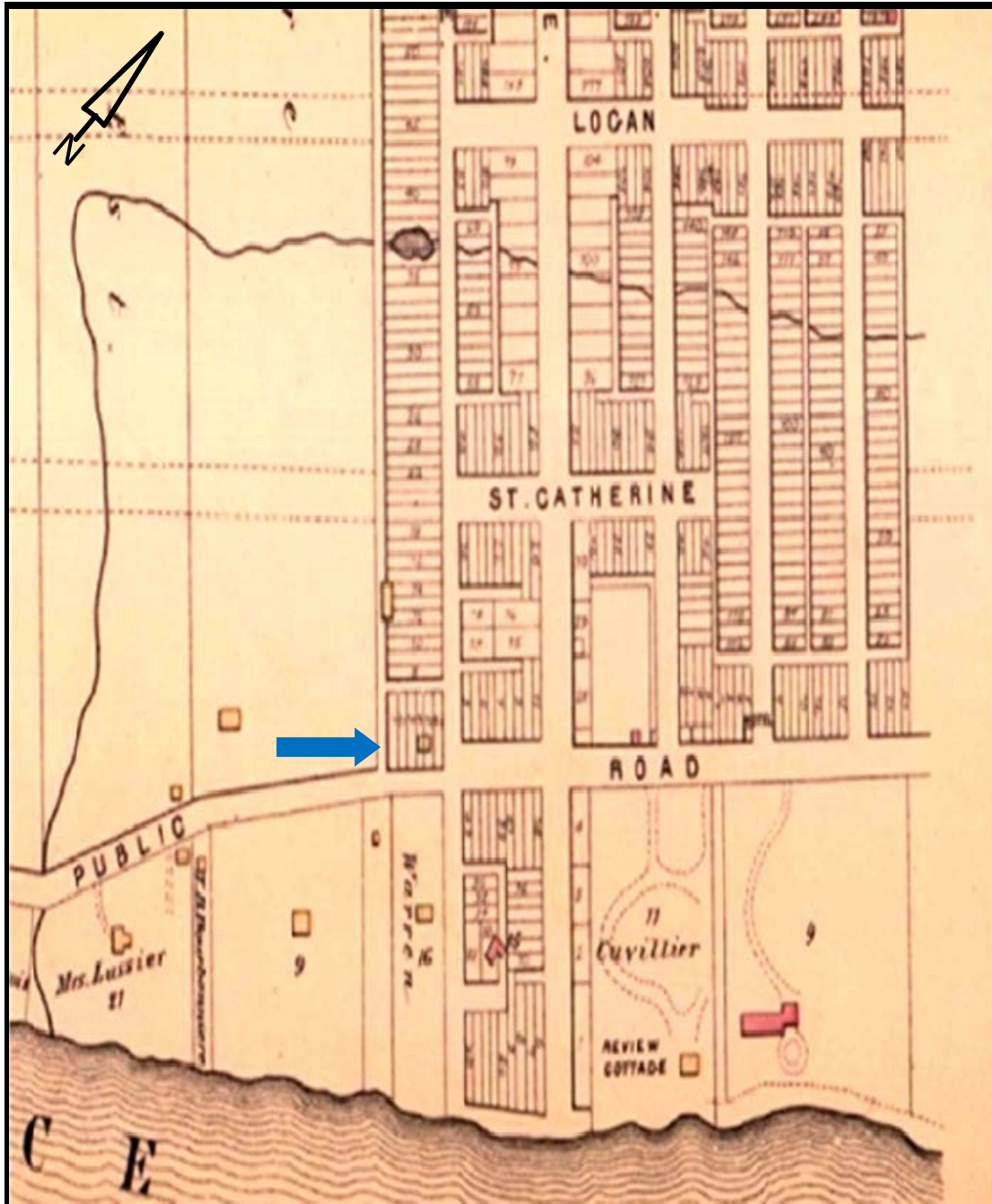


Figure 5 Carte de la ville de Hochelaga. (Extrait. Atlas of the city and island of Montreal. Hopkins H.W. 1879. BANQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR)

**TABLEAU 1**  
**Site archéologique connu à proximité du projet – Tonnellerie Lantic**

<b>SITE</b>	<b>DISTANCE DU PROJET</b>	<b>IDENTIFICATION CULTURELLE</b>	<b>FONCTION DU SITE</b>	<b>LOCALISATION INFORMELLE</b>	<b>RÉFÉRENCE</b>
BjFj-150	0 km	euroquébécois 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> siècle	technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	Situé à l'angle nord-ouest de la rue Notre-Dame et de l'avenue Jeanne d'Arc	Ethnoscop, 2012

**TABLEAU 2**  
**Inventaires archéologiques réalisés à proximité du projet – Tonnellerie Lantic**

<b>ZONE INVENTORIÉE</b>	<b>DISTANCE DU PROJET</b>	<b>RÉFÉRENCE</b>
Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal Inventaire archéologique Phase 2	0 km	Ethnoscop 2012

## **1.5 Méthodologie**

La Tonnellerie a fait l'objet de divers travaux depuis les années 2000. Une évaluation patrimoniale a été réalisée en 2004 (Bélisle 2004). Pendant ce temps, le projet de modernisation de la rue Notre-Dame s'est poursuivi. Pour faire place à ce projet, une partie du bâtiment de la Tonnellerie allait être détruit. Un relevé architectural complémentaire a été réalisé à l'automne 2011 par Patrimoine Expert (Patrimoine Experts 2013). Il devait permettre par la suite la démolition de la partie sud du bâtiment (fig. 6). Comme des vestiges archéologiques ont été découverts sur le terrain où se trouve le bâtiment (BjFj-150), il était possible que des vestiges se trouvent sous la partie de bâtiment qui serait détruit. Par conséquent, le MTQ a décidé de procéder à une surveillance archéologique de la démolition de la dalle de béton se trouvant sous la partie de bâtiment démoli.

L'intervention archéologique planifiée consistait principalement à observer les travaux de démolition et de déblaiement de la dalle de béton qui fait le plancher de la moitié sud de la tonnellerie. Selon les observations, un dégagement manuel de certains niveaux de sol ou de possibles éléments architecturaux pourrait être nécessaire.

Si un site archéologique est mis au jour, une identification des éléments découverts sera réalisée dans le but de documenter l'étendue spatiale du site, d'observer son contexte stratigraphique et de recueillir un échantillon de culture matérielle. Le site fera ensuite l'objet de relevés photographiques et d'arpentages afin de le situer de façon précise dans l'espace et de pouvoir par la suite en dresser un plan à l'échelle.

Le principal objectif de cette intervention était donc de vérifier s'il y avait présence de vestiges archéologiques sous la dalle du bâtiment de la tonnellerie et, s'il y avait lieu, d'en assurer l'identification qualitative et quantitative.

Dans ce contexte, le rôle de l'archéologue consiste à observer le déroulement de l'opération et à en noter les détails pertinents : localisation et dimensions des secteurs concernés, composition des sols, description des vestiges et artefacts visibles ainsi que toutes observations utiles à la compréhension du site. Un relevé photographique, un schéma de localisation et un inventaire sommaire des artefacts récoltés complètent les données enregistrées.

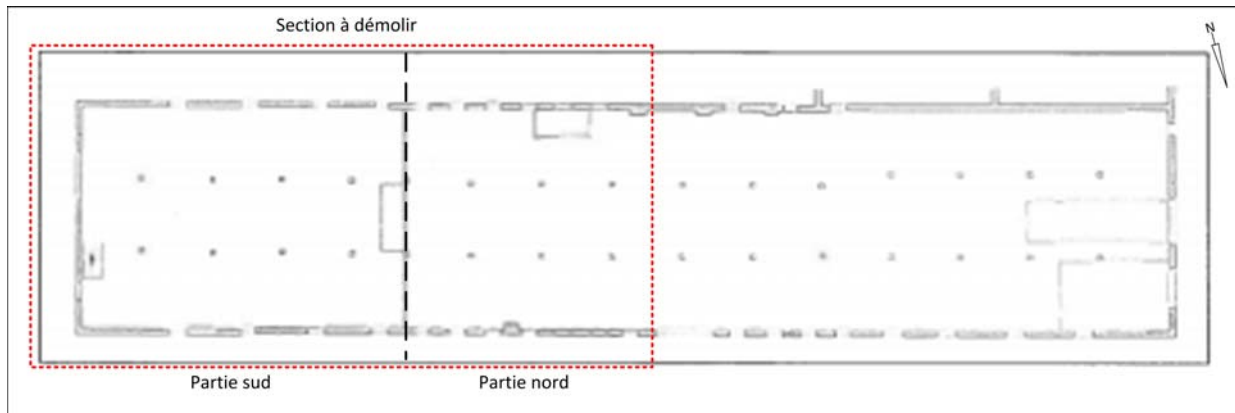
## **2.0 RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE**

### **2.1 Identification des travaux et de l'aire d'intervention**

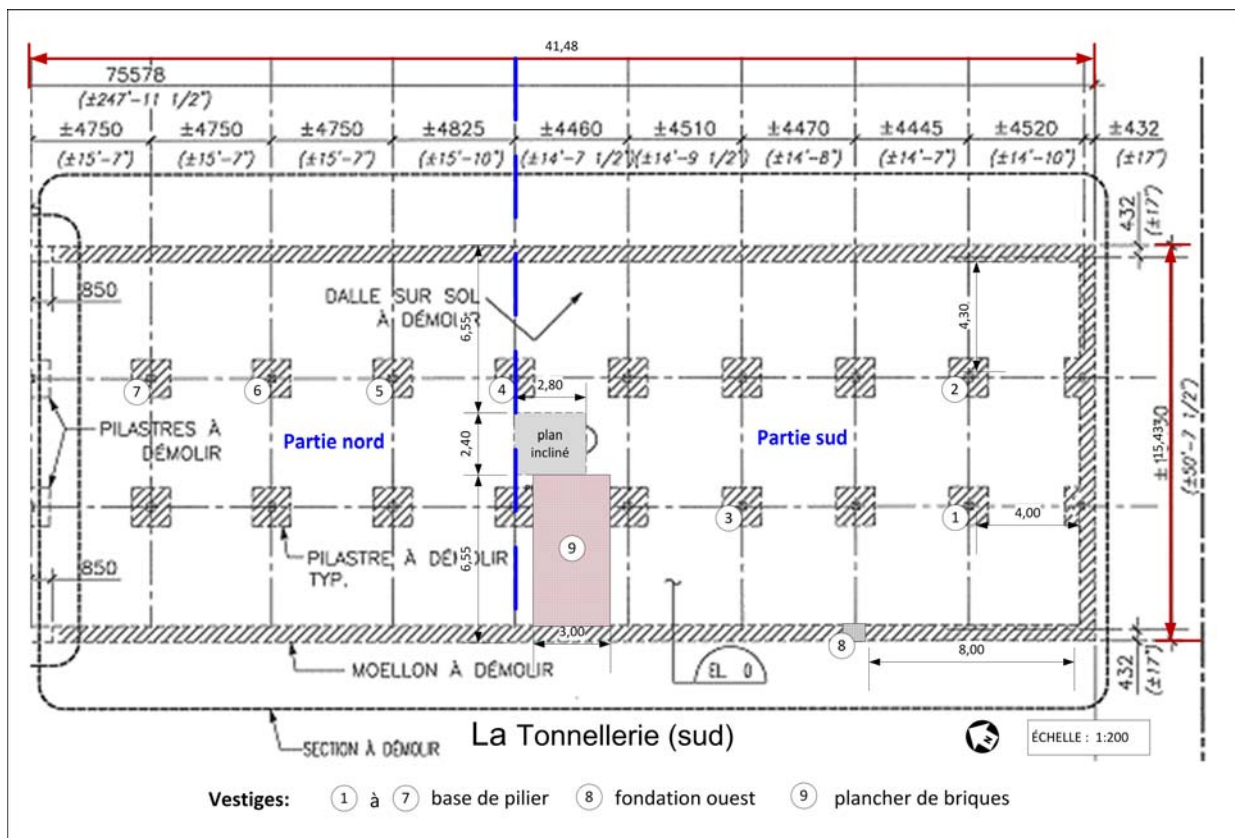
Les travaux de démolition de la dalle de béton ont eu lieu du 11 au 13 juillet 2012 au moyen d'une excavatrice hydraulique Caterpillar 235C munie d'une pelle large. De nombreux débris de démolition du bâtiment occupaient la plus grande partie du chantier. Ceux-ci ont été enlevés ou déplacés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Par ailleurs, ces opérations demandent un arrosage régulier de la zone concernée pour éviter la dispersion de la poussière dans l'environnement.

La dalle de béton a dû être enlevée après la démolition de la moitié sud du bâtiment (fig. 6). Cette dalle de béton aurait été posée en 1965 sur un premier plancher de bois et de béton. Elle était d'un seul tenant (coulée en une seule fois) sauf à l'extrémité nord de la Tonnellerie où une fosse dans l'angle nord-est permettait un accès direct de l'extérieur en créant un garage intérieur fermé (Bélisle, 2004 : 63 ). Par ailleurs, le niveau du rez-de-chaussée du bâtiment sud était plus bas que celui du bâtiment nord de 47 cm.

La longueur du plancher à démolir était de 39,7 m et sa largeur de 14,6 m (mesures en cours de travaux) (fig.7). Il était constitué de deux sections inégales : la dalle sud mesurait 22,5 m et la dalle nord 17,2 m. Le plancher de béton au sud étant plus bas que celui de la partie nord, ce dernier, épais d'environ 20 cm, reposait sur un arrangement de blocs de ciment et de briques. Un plan incliné en béton faisait le lien entre les deux parties (photo 1). Celui-ci se situait à environ 6 m des bordures latérales. Il mesurait 2,4 m en largeur par 2,8 m en longueur et sa limite nord était positionnée à  $\pm 21,5$  m du bord sud du plancher. La dalle de béton était entourée d'une fondation de moellons équarris de pierre calcaire sur laquelle subsistaient des vestiges des murs de brique autrefois présents (photo 2).



**Figure 7** Indication de la section à démolir sur un plan du rez-de-chaussée de la Tonnellerie en 2004. (Bélisle, 2004 : 63)



**Figure 6** Vue en plan des fondations, limite de démolition (SNC-Lavalin Dessau, 2011. Localisation des vestiges).





**Photo 1** Plan incliné. Circulation entre les 2 paliers, direction nord-ouest (PATR12N06-021)



**Photo 2** Briques et débris à la bordure sud de la dalle de béton, direction sud (PATR12N06-001).



## 2.2 Éléments structuraux examinés

### 2.2.1 Dalle de béton

La plus grande partie du plancher était composée de deux couches de béton superposées dont l'épaisseur variait selon la nature et l'utilisation des sols sous-jacents. Le niveau supérieur a été posé vers 1965 (Bélisle, 2004 : 62). Quant au niveau inférieur, il s'agirait d'un événement antérieur et à certains endroits le béton a été remplacé par du sable/gravier ou par un arrangement de briques. Sous ces planchers se trouvait un sol généralement limoneux brunâtre friable mêlé de sable et d'argile et comportant des inclusions d'argile rouge et des fragments de pierre calcaire (photo 3 et fig.8).

À la limite sud de l'édifice, la couche de béton était épaisse d'environ 15 cm et reposait sur un niveau de gravier grossier (1-2") d'environ 25 cm d'épaisseur. Sous ce dernier, le sol était composé d'une couche hétérogène de limon et d'argile mêlée de fragments de pierres, briques, sable et mortier.

À environ 4 m au nord de la limite sud, la partie centrale de la dalle était composée de deux épaisseurs de béton. La couche supérieure mesurait  $\pm$  16 cm et la couche inférieure  $\pm$  6 cm. Cette dernière reposait sur un niveau de sable. L'endroit était situé au nord de plaques métalliques (voir 2.2.4) mises au jour près du mur sud et correspondait à l'espace au nord des bases de pilier 1 et 2.

La moitié nord de la dalle sud a aussi montré deux niveaux de béton superposés : un niveau supérieur d'une épaisseur de 20 cm et un niveau inférieur de 12 cm. Cependant, à un endroit situé à 3,75 m de la limite nord de la dalle sud, l'épaisseur du niveau inférieur n'est plus que de 4 cm et celui-ci recouvre un assemblage de briques formant un plancher d'environ 3 m x 6 m. Il semble que le béton du niveau supérieur ait été coulé par-dessus l'assemblage de béton/briques à cet endroit.

À sa limite sud, la dalle nord était épaisse de 18 à 20 cm et elle reposait sur un muret d'une hauteur de  $\pm$  30 cm, formé de deux rangs de blocs de béton du côté ouest du plan incliné et d'un assemblage de briques et de blocs de béton du côté est. Le tout suggérait un réemploi d'éléments disparates : briques roses-orangées, briques jaunes, blocs de béton. Lors de la démolition du plan incliné entre les deux niveaux, il est apparu un assemblage de bois sain ayant probablement formé un coffrage ainsi qu'une couche de gravier sous la partie supérieure de la rampe.

Plus au nord, la dalle de béton montrait deux niveaux : un niveau supérieur muni d'armatures mesurant 10 à 15 cm d'épaisseur et un niveau inférieur d'une hauteur de 6 à 8 cm. Du côté ouest, le niveau inférieur reposait sur une couche de briques désorganisées accompagnée de gravier par-dessus un niveau de sable brunâtre (photo 4). Ces briques semblaient absentes de la partie est de la dalle nord où on

trouvait plutôt du gravier et du sable. Dans ce secteur, on a cependant observé des fragments de bois décomposé ayant peut-être fait partie d'un plancher ou d'une autre structure. Des éléments métalliques et quelques tuyaux de drain étaient également présents à différents endroits de la dalle nord.

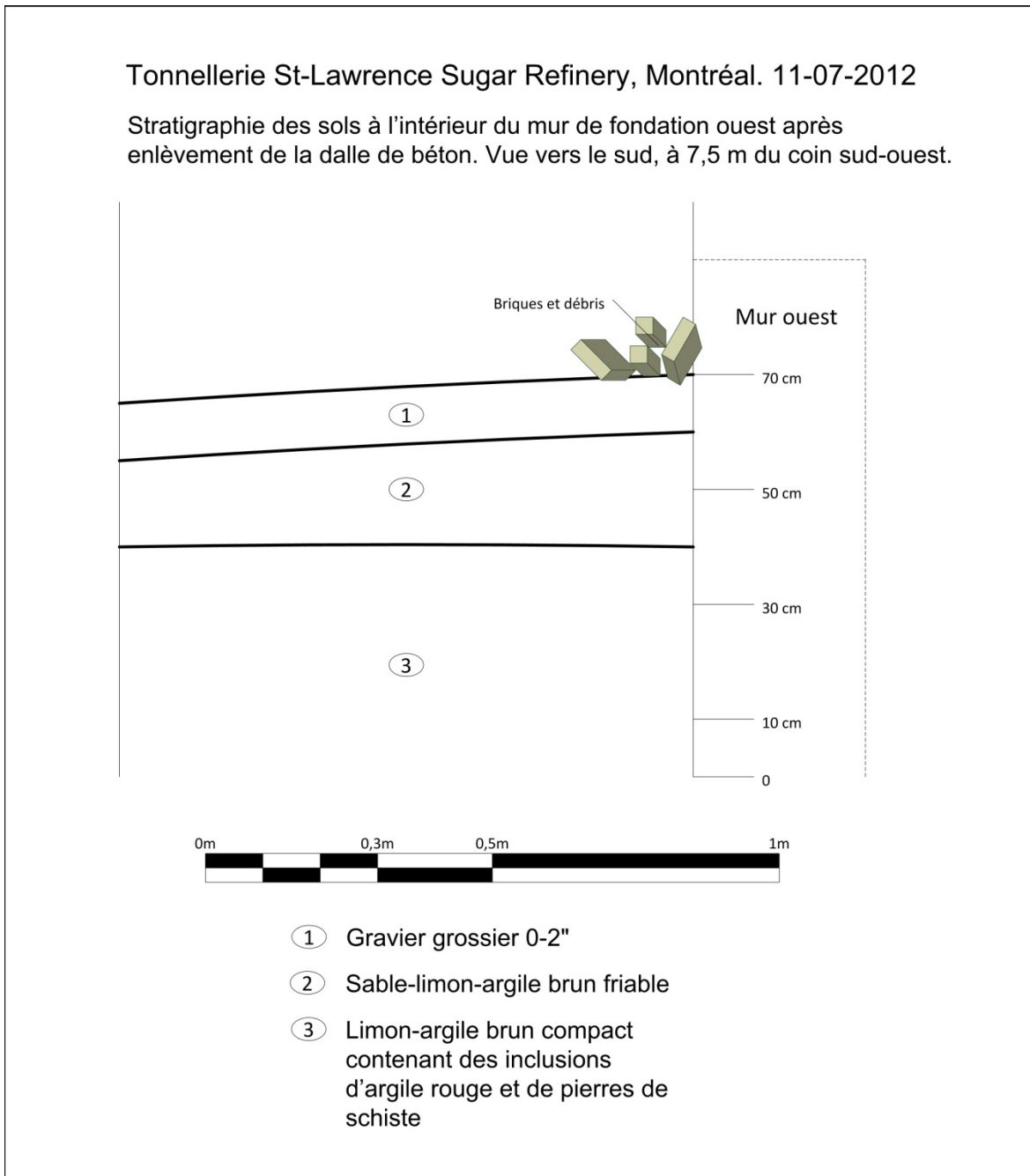


Figure 8 Profil stratigraphique des sols sous la dalle de béton sud, vue vers le sud.



**Photo 3** Stratigraphie des sols sous la dalle de béton sud, direction sud. (PATR12N06-057).



**Photo 4** Les niveaux de béton, tuyaux, secteur ouest de la dalle nord, direction nord (PATR12N06-118).

### 2.2.2 Fondation (sud)

L'enlèvement du plancher a mis au jour un sous-bassement de pierres sur lequel reposaient un mur de briques et la dalle de béton (photo 5). Un dégagement manuel sommaire a été pratiqué sur une petite section de la bordure sud pour examiner la fondation (photo 6). Ce dégagement a été réalisé jusqu'à une profondeur de 34 cm sans atteindre la base. La maçonnerie était constituée de moellons équarris de pierre calcaire. L'appareil semblait plus ou moins régulier et lié au mortier. Quatre rangs étaient visibles. L'assise supérieure était faite de pierres minces posées à plat. Ce niveau recevait la dalle de béton. Le sol excavé était principalement composé d'une couche de 25 cm de gravier grossier reposant sur un limon sablo-argileux brun friable.

### 2.2.3 Fondation (ouest)

Le mur de fondation ouest a été dégagé pour examen, à environ 8 m du coin sud-ouest du plancher, jusqu'à une profondeur de  $\pm 95$  cm sans atteindre la base du mur (photo 7). L'appareil est plus ou moins régulier en moellons équarris de pierre calcaire disposés en panneresse et liés au mortier. Six assises de hauteurs différentes ont pu être dégagées. L'observation montre en profil deux ressauts qui s'avancent chacun de 8 cm supplémentaire vers l'intérieur de l'édifice. Un premier ressaut se situe à la base de l'assise supérieure à  $\pm 67$  cm du fond de l'excavation alors que le deuxième se place au niveau du dessus de l'assise inférieure à  $\pm 19$  cm du fond de l'excavation. La largeur de l'assise supérieure n'a pu être mesurée en raison de la présence d'un amas important de briques et de débris qui recouvrait cette assise.

### 2.2.4 Plaques métalliques

Deux plaques métalliques ont été mises au jour le long du mur sud à  $\pm 6,34$  m du coin sud-est (photo 8). L'ensemble mesurait  $\pm 3,5$  m en longueur et  $\pm 1,75$  m en largeur, son épaisseur était d'environ 5 cm. Les plaques ont ensuite été retirées. Le niveau sous-jacent a montré des traverses de bois décomposées dans un sol sableux brun-rougeâtre comportant des fragments de bois, de métal et de briques. Aucune autre structure n'a été notée à cet endroit qui correspond à la porte centrale dans le mur sud de l'édifice (Bélisle, 2004 : 78).

### 2.2.5 Installation au coin sud-ouest

Après enlèvement du béton, le coin sud-ouest a montré une zone où le gravier était absent et remplacé par un sol compact brunâtre mêlé de gravier. Cette zone mesure environ 1,75 m par 1 m et on y a trouvé un tuyau de métal de  $\pm 1,8$  m, installé verticalement (photos 9 et 10).





**Photo 5** Arrangement de pierres et briques en bordure sud après enlèvement du béton, direction sud (PATR12N06-034)



**Photo 6** Dégagement de la fondation du mur sud, direction sud (PATR12N06-036)





**Photo 7** Mur de fondation ouest. Vue vers l'ouest à 8 mètres du coin sud-ouest, direction ouest (PATR12N06-060).



**Photo 8** Plaques métalliques vers le milieu du bord sud du plancher, direction sud (PATR12N06-062)





**Photo 9** Trou laissé par l'enlèvement d'un tuyau au coin sud-ouest, direction sud (PATR12N06-067)



**Photo 10** Tuyau retiré au coin sud-ouest (PATR12N06-069)

### 2.2.6 Bases des piliers 1 et 2

La base de pilier 1 était située à  $\pm 4,25$  m du bord ouest et à  $\pm 4$  m du bord sud du plancher (fig. 7). C'était une structure quadrangulaire de calcaire/calcaire schisteux d'environ 1 x 1 m (photos 11 et 12). Elle montrait six assises pour une hauteur conservée de  $\pm 1$  m. Celles-ci étaient formées de pierres de formats différents disposées dans le mortier et montrant un appareil à assises irrégulières qui alterne des niveaux de pierres de grand format (70 x 30 cm) et de plus petites (30 x 12 cm). La base était constituée d'une pierre de gros calibre (1,09 x 0,42 m). La pierre en surface mesurait 85 x 92 x 20 cm et elle reposait sur une assise sous-jacente qui s'élargissait à 1,24 x 1,03 m. Il manquait au moins une assise sur le dessus comme le démontre les traces de mortier laissées sur le dessus du pilier 1 et visibles sur la photo (photo 13).

La base de pilier 2 était située à  $\pm 4,30$  m du bord est et à  $\pm 4$  m du bord sud du plancher (fig. 7). C'était une structure quadrangulaire d'environ 1 x 1 m en calcaire/calcaire schisteux qui montrait six assises pour une hauteur conservée de 1,48 m (photos 14 et 15). Ces assises étaient formées de pierres de formats différents disposées dans le mortier et montrant un appareil à assises irrégulières qui alterne des niveaux de pierres de grand format (90 x 25 cm) et de plus petites (30 x 12 cm). L'assise supérieure était faite d'une seule pierre de 75 x 35 cm.

Les sols excavés montraient une partie supérieure composée de limon sableux brunâtre reposant sur un niveau de limon argileux gris-beige avec des marbrures rougeâtres. Quelques artefacts ont aussi été collectés : clous laminés, tessons de terre cuite fine, porcelaine utilitaire.

### 2.2.7 Bases des piliers 3, 4, 5, 6 et 7

Après enlèvement du béton, au nord des bases de piliers 1 et 2, une pierre plate est apparue en surface à  $\pm 4,2$  m du bord ouest du plancher (photo 16). Aucune mesure précise ni aucun dégagement n'ont été effectués. Les observations de terrain suggèrent qu'il s'agissait du dessus de la base de pilier localisée à 13,4 m au nord de la limite sud de l'édifice, du côté ouest, selon le plan de localisation.

On a mis au jour une autre pierre plate à  $\pm 9,4$  m de la limite ouest du plancher et à  $\pm 22$  m de la limite sud (photo 17), immédiatement à l'est du plan incliné entre les deux paliers de la dalle de béton. Les observations indiquent qu'il s'agissait du dessus de la base de pilier localisée à 21,15 m au nord de la limite sud, du côté est, selon le plan de localisation.



Un arrangement de pierres liées au mortier a été mis au jour à  $\pm 26,5$  m de la limite sud du plancher (photo 18). Le vestige était dans l'axe de la base de pilier 4 et la pierre d'assise supérieure était manquante comme le suggère la présence de mortier sur le dessus de la structure de pierre. Aucun dégagement supplémentaire n'a été effectué. Les observations suggèrent qu'il s'agissait de la base de pilier localisée à 26 m au nord de la limite sud, du côté est, selon le plan de localisation.

On a également mis au jour une pierre plate à  $\pm 7,2$  m de la limite nord du plancher et à  $\pm 4,4$  m de la limite est (photo 19). Les observations indiquent qu'il s'agissait du dessus de la base de pilier localisée à  $\pm 31$  m au nord de la limite sud du plancher, du côté est, selon le plan de localisation. On pouvait voir sur la pierre la trace carrée d'un pilier maintenant disparu.

Enfin, on a mis au jour une pierre plate à  $\pm 2,4$  m de la limite nord du plancher et à  $\pm 4,4$  m de la limite est (photo 20). Cette position correspondait à la base de pilier localisée à  $\pm 35,4$  m au nord de la limite sud du plancher, du côté est, selon le plan de localisation.



**Photo 11** Face nord de la base de pilier 1, direction sud (PATR12N06-085)



**Photo 12** Face ouest de la base de pilier 1, direction est (PATR12N06-086)



**Photo 13** Dessus de la base de pilier 1, direction nord (PATR12N06-101)





**Photo 14** Face ouest de la base de pilier 2, direction est (PATR12N06-090)



**Photo 15** Face nord de la base de pilier 2, direction sud (PATR12N06-093)





**Photo 16** Position de la base de pilier 3, direction nord (PATR12N06-115)



**Photo 17** Pierre plate. Dessus de la base de pilier 4, direction nord (PATR12N06-133)





**Photo 18** Assemblage de pierres. Base de pilier 5, direction est (PATR12N06-144)



**Photo 19** Trace de pilier sur une pierre. Base de pilier 6, direction est (PATR12N06-135)





**Photo 20** Dessus de la base de pilier 7, direction est (PATR12N06-142)

### 2.2.8 Plancher de briques

Un pavage de briques roses-orangées a été mis au jour au coin nord-ouest de la dalle sud (photo 21). Il mesurait environ 3 x 6 m et débutait à 3,75 m de la limite nord de la dalle sud. Un espace d'environ 75 cm est resté libre entre la structure de briques et le muret de béton qui marque la limite entre les deux paliers. Cet espace était occupé par du gravier grossier. Vers l'est, le pavage s'arrêtait sur le plan incliné érigé au milieu de la dalle sud. Vers l'ouest, il s'appuyait sur le mur de fondation. Les briques étaient posées de chant en rangs réguliers alternés.

Le pavage montrait une faible dépression vers le centre où se trouvait un tuyau de drain. L'ensemble évoque une utilisation spécifique comportant la récupération de liquide : salle de lavage, bouilloire, toilette, etc. Le plancher a été ultérieurement recouvert par une couche de béton d'environ 4 cm afin de rejoindre la surface du niveau inférieur de béton du reste de la dalle sud. Par la suite, une couche de béton a été coulée uniformément par-dessus les deux niveaux contigus.



**Photo 21** Plancher de briques et drain à l'extrémité nord-ouest de la dalle sud, direction est (PATR12N06-131).

### 2.3 Artefacts et écofacts

Dans le présent contexte de démolition mécanisée, peu d'artefacts ont été collectés et leur répartition spatiale et stratigraphique n'a pu être précisée. Cependant, l'échantillon qu'ils forment comprend quelques éléments diagnostiques. On y trouve des fragments de clous laminés (1800-1890), des tessons de terre cuite fine blanche vernissée (1820+) et vernissée vitrifiée (1850+) ainsi qu'un fragment de tasse de porcelaine fine à décor noir et dorures.

Par ailleurs, certaines briques observées parmi les débris de démolition affichaient des marques de provenance qui sont aussi des marqueurs temporels : Castlecary et Thistle (photo 21). La Castlecary Fireclay Co. a été fondée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Écosse où elle a été incorporée en 1909. Liquidée une première fois et réactivée en 1919, elle fut



dissoute en 1937<sup>1</sup>. Quant à la marque Thistle, le propriétaire en était J. G. Stein qui avait aussi établi sa manufacture près de Castlecary vers 1887 pour devenir ensuite le plus grand producteur de l'Empire Britannique. Les activités de production se sont poursuivies sous diverses administrations jusqu'en 2001<sup>2</sup>.



**Photo 22** Briques, de type réfractaire, fabriquées en Écosse (PATR12N06-130)

---

<sup>1</sup> Falkirk Archives (Archon Code : GB558) <http://www.falkirkcommunitytrust.org/heritage/archives>

<sup>2</sup> Brickmaking in Falkirk. <http://www.falkirkcommunitytrust.org/heritage/archives>



### 3.0 CONCLUSION

La surveillance archéologique des travaux de démolition du plancher de béton de la Tonnellerie St-Lawrence Sugar Refinery n'a pas permis de repérer d'autres éléments architecturaux que ceux qui faisaient originellement partie de l'édifice.

Afin d'examiner des structures qui montraient des pierres en surface, les sols ont été dégagés sommairement dans une zone d'environ 4 x 8 x 1,5 m, sous le plancher, près du mur sud. Cette opération a permis de mettre au jour deux bases de piliers en maçonnerie et d'en enregistrer les spécifications. Cinq autres arrangements de pierres semblables étaient discernables, en surface, sous le plancher de béton. Ceux-ci n'ont pas été excavés, mais ils correspondent à la position répertoriée des piliers. Les observations de terrain ont donc permis de repérer, sous le béton, sept bases de pilier sur les seize indiquées par le plan des fondations<sup>3</sup>. Aucune autre excavation n'a été pratiquée ni à l'intérieur, ni à l'extérieur des limites des fondations de l'édifice. Après l'enlèvement du béton, la machinerie a égalisé le niveau sous-jacent.

Les murs porteurs des fondations ont été examinés à deux endroits : en bordure sud et en bordure ouest. Le dégagement le plus important a eu lieu du côté ouest où la profondeur a atteint  $\pm 1$  m. La maçonnerie de pierres comportait six assises de hauteur et de largeur différentes. La base du mur n'a pas été rejointe.

Par ailleurs, les travaux ont permis la mise au jour d'un plancher de briques sous le niveau du plancher de 1965. La structure de briques roses-orangées, munies d'un drain central, se situe à l'extrémité nord-ouest de la dalle sud. Son utilisation pourrait être liée aux activités de fabrication de la tonnellerie.

Toutes les structures observées ont fait l'objet d'un enregistrement formel et d'une couverture photographique. Quant au sol environnant les structures souterraines, celui-ci constituait un remblai hétérogène argilo-limoneux dans lequel se trouvaient des fragments de briques, du sable et quelques artefacts : terre cuite fine blanche, clous laminés, verre, porcelaine utilitaire. Enfin, de nombreux tuyaux et plaques de métal ont aussi été retirés du sol lors de la démolition. Ce matériel faisait vraisemblablement partie des infrastructures de l'édifice. De façon générale, les artefacts diagnostiques et le mode de construction observée concordent avec le contenu des documents pour indiquer une datation probable de la fin du XIX<sup>e</sup> /début XX<sup>e</sup> siècle pour les éléments observés lors de la présente surveillance.

---

<sup>3</sup> Projet réparation Tonnellerie. S01 – Vue en plan des fondations, limite de démolition. SNC-Lavalin Dessau. 2011.

## BIBLIOGRAPHIE

BÉLISLE, Jean et Nicole CLOUTIER

2004 *Évaluation patrimoniale de « la Tonnellerie » 3967, rue Notre-Dame Est, Montréal. Dans le cadre de la modernisation de la rue Notre-Dame.* Service des projets, Direction de l'Île de Montréal, ministère des Transports du Québec, 2 vol.

BRASSARD, Michel et Myriam LECLERC

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels.* Québec, Cahiers d'archéologie du Célat no 12, 207 p.

ETHNOSCOOP

2012 *Modernisation de la rue Notre-Dame. Inventaire archéologique – phase 2 : Rue Alphonse D. Roy à rue Viau, BfFj-150, BfFj-1 et MTL08-12-2. Préliminaire.* Ministère des Transports du Québec. P. 258 à 296.

2001 *Réaménagement des espaces publics de la Ville de Montréal. Jardin des Premières-Nations au Jardin botanique de Montréal. Étude de potentiel et intervention archéologiques de la propriété des frères des Écoles chrétiennes, MTL00-03-1.* Ville de Montréal, rapport inédit, ISAQ 3037, 49 p.

VILLE DE MONTRÉAL

2005 *Évaluation du patrimoine urbain : Arrondissement de Mercier Hochelaga-Maisonneuve.* Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Montréal, 56 p.

### Cartes et plans

2011 *Projet de réparation de la Tonnellerie. – Vue en plan des fondations, limite de démolition.* SNC-Lavalin Dessau S01.

1890 *Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners.* Goad, Chas. E. BANQ G/1144/M65G475/G6/1890 CAR

1888 *The St-Lawrence sugar refinery, Maisonneuve, suburb of Montreal.* Goad Chas. E. ANC IP/PA 340. NMC-10552

1879 *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands.* Hopkins H.W. BANQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR

#### **Site internet**

THE UTAH STATE HISTORIC PRESERVATION OFFICES  
IMACS (Intermountain Antiquities Computer System) guide, no. 470- *Nails*.  
<http://www.anthro.utah.edu/labs/labs/imacs.html> (en ligne, page consultée en février 2013)

#### **Consultation au ministère de la Culture et des Communications du Québec**

*Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ).* Gouvernement du Québec, Québec.  
(consulté en avril 2012)

*Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec.*  
Gouvernement du Québec, Québec.  
(consulté en avril 2012)

*Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ).* Gouvernement du Québec, Québec.  
(consulté en avril 2012)

Ministère des Affaires culturelles.  
*Macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983).* Gouvernement du Québec, Québec. (consulté en avril 2012)



**ANNEXE 1**

---

**CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES**



**Projet : Tonnellerie St-Lawrence sugar refinery, 3967 Notre-Dame est, Montréal.**

N°	Date	Description	↑
PATR12N06-001	11-07-12	Briques à la bordure du côté sud	S
PATR12N06-002	11-07-12	Briques à la bordure du côté sud	S
PATR12N06-003	11-07-12	Pierres de taille au coin sud-est	E
PATR12N06-004	11-07-12	Pierres de taille au coin sud-est	E
PATR12N06-005	11-07-12	Pierres de taille à la bordure du côté est	N
PATR12N06-006	11-07-12	Pierres de taille à la bordure du côté est	N
PATR12N06-007	11-07-12	Pierres à 26 cm de la bordure sud de la dalle de béton	S
PATR12N06-008	11-07-12	Pierres à 26 cm de la bordure sud de la dalle de béton	N
PATR12N06-009	11-07-12	Pierre isolée détachée de la bordure sud	S
PATR12N06-010	11-07-12	Vue générale avant les travaux (08.00 am)	N
PATR12N06-011	11-07-12	Vue générale avant les travaux (08.00 am) (nord réel)	N
PATR12N06-012	11-07-12	Vue générale, briques à dégager en bordure ouest	N
PATR12N06-013	11-07-12	Vue générale, briques à dégager	E
PATR12N06-014	11-07-12	Vue générale, matériel à dégager	S-E
PATR12N06-015	11-07-12	Vue générale, briques à dégager en bordure ouest	S
PATR12N06-016	11-07-12	Reste d'un mur de briques dans la démolition	S
PATR12N06-017	11-07-12	Limite entre les parties sud et nord de la dalle de béton	E
PATR12N06-018	11-07-12	Enlèvement des débris	S
PATR12N06-019	11-07-12	Récupération d'éléments structuraux	N-O
PATR12N06-020	11-07-12	Partie nord de la dalle, surélevée, munie d'une rampe – blocs de béton et briques jaunes	N
PATR12N06-021	11-07-12	Partie nord de la dalle, surélevée, munie d'une rampe – blocs de béton	N-O
PATR12N06-022	11-07-12	Couche de gravier après enlèvement du béton au coin sud-est	O
PATR12N06-023	11-07-12	Couche de gravier après enlèvement du béton (sud-est)	N
PATR12N06-024	11-07-12	Couche de gravier après enlèvement du béton (sud-est)	O
PATR12N06-025	11-07-12	Mire à 14,3 m de la bordure sud, couche de gravier	N
PATR12N06-026	11-07-12	Vue en stratigraphie, béton sur gravier,	N
PATR12N06-027	11-07-12	Couche de gravier après enlèvement du béton (sud-est)	S
PATR12N06-028	11-07-12	Alignement de pierres en sous-bassement à la bordure est	E
PATR12N06-029	11-07-12	Alignement de pierres en sous-bassement à la bordure est	E
PATR12N06-030	11-07-12	Alignement de pierres en sous-bassement à la bordure est	S-E
PATR12N06-031	11-07-12	Alignement de pierres en sous-bassement à la bordure est	E
PATR12N06-032	11-07-12	Alignement de pierres en sous-bassement à la bordure est	S-E
PATR12N06-033	11-07-12	Arrangement pierres-briques en bordure sud, après enlèvement du béton – voir #7 et 8	S
PATR12N06-034	11-07-12	Arrangement pierres-briques en bordure sud, après	S

Patrimoine Experts s.e.n.c.		Catalogue-photos	Robert Nadeau
Projet : Tonnellerie St-Lawrence sugar refinery, 3967 Notre-Dame est, Montréal.			
N°	Date	Description	↑
		enlèvement du béton	
PATR12N06-035	11-07-12	Photo test/ non-disponible	
PATR12N06-036	11-07-12	Fondations de pierre en bordure sud – 4 assises	S
PATR12N06-037	11-07-12	Fondations de pierre en bordure sud – 4 assises	S
PATR12N06-038	11-07-12	Fondations de pierre en bordure sud – 4 assises	S-E
PATR12N06-039	11-07-12	Fondations de pierre en bordure sud – 4 assises	S-E
PATR12N06-040	11-07-12	Plaques de métal près de la bordure sud, partie centrale de la dalle	N
PATR12N06-041	11-07-12	Plaques de métal près de la bordure sud, partie centrale de la dalle	O
PATR12N06-042	11-07-12	Limite béton-métal à l'est de la plaque	O
PATR12N06-043	11-07-12	Couche de sable à l'ouest de la plaque	O
PATR12N06-044	11-07-12	Plaques de métal après dégagement	N
PATR12N06-045	11-07-12	Plaques de métal après dégagement	N
PATR12N06-046	11-07-12	Pierres et bois visibles dans la couche de gravier	N
PATR12N06-047	11-07-12	Arrangement de briques visibles dans la couche de gravier	N
PATR12N06-048	11-07-12	Vue générale des travaux	N
PATR12N06-049	11-07-12	Vue générale des travaux	N-O
PATR12N06-050	11-07-12	Dégagement d'un mur de pierres en bordure ouest	O
PATR12N06-051	11-07-12	Dégagement d'un mur de pierres en bordure ouest	O
PATR12N06-052	11-07-12	Dégagement d'un mur de pierres en bordure ouest	O
PATR12N06-053	11-07-12	Mur de pierres en bordure ouest, après dégagement partiel	O
PATR12N06-054	11-07-12	Mur de pierres en bordure ouest, après dégagement partiel	O
PATR12N06-055	11-07-12	Mur de pierres en bordure ouest, après dégagement partiel	O
PATR12N06-056	11-07-12	Mur de pierres en bordure ouest, après dégagement partiel	O
PATR12N06-057	11-07-12	Stratigraphie de la paroi sud de la tranchée, près du mur ouest, à 8 m du coin s-o	S
PATR12N06-058	11-07-12	Stratigraphie de la paroi sud de la tranchée, près du mur ouest, à 8 m du coin s-o	S
PATR12N06-059	12-07-12	Mur de pierres en bordure ouest, après dégagement partiel	O
PATR12N06-060	12-07-12	Mur de pierres en bordure ouest, après dégagement partiel	O
PATR12N06-061	12-07-12	Mur de pierres en bordure ouest, après dégagement partiel	O
PATR12N06-062	12-07-12	Plaques de métal, partie sud de la dalle	S
PATR12N06-063	12-07-12	Plaques de métal, partie sud de la dalle	S
PATR12N06-064	12-07-12	Bois et pierres taillées visibles dans la couche de gravier	N
PATR12N06-065	12-07-12	Bois et pierres taillées visibles dans la couche de gravier	N



**Projet : Tonnellerie St-Lawrence sugar refinery, 3967 Notre-Dame est, Montréal.**

N°	Date	Description	↑
PATR12N06-066	12-07-12	Bois et briques visibles dans la couche de gravier	N
PATR12N06-067	12-07-12	Trou laissé par l'enlèvement d'un tuyau de métal au coin sud-ouest	S
PATR12N06-068	12-07-12	Trou laissé par l'enlèvement d'un tuyau de métal au coin sud-ouest	S
PATR12N06-069	12-07-12	Tuyau de métal enlevé au coin sud-ouest	-
PATR12N06-070	12-07-12	Bordure sud / rue Notre-Dame (07.00 am)	E
PATR12N06-071	12-07-12	Bordure ouest	N
PATR12N06-072	12-07-12	Vue générale des travaux (nord réel)	N
PATR12N06-073	12-07-12	Bordure est	N
PATR12N06-074	12-07-12	Vue au centre du chantier	N
PATR12N06-075	12-07-12	Vue au centre du chantier	N
PATR12N06-076	12-07-12	Bordure est	E
PATR12N06-077	12-07-12	Bordure est	N-E
PATR12N06-078	12-07-12	Partie sud après enlèvement du béton	S-E
PATR12N06-079	12-07-12	Partie sud après enlèvement du béton	S-O
PATR12N06-080	12-07-12	Bois décomposé et pierres	S-O
PATR12N06-081	12-07-12	Base de pilier 1, en cours de dégagement	E
PATR12N06-082	12-07-12	Base de pilier 1, après dégagement	S-E
PATR12N06-083	12-07-12	Base de pilier 2, en cours de dégagement	N
PATR12N06-084	12-07-12	Base de pilier 1, face nord	S
PATR12N06-085	12-07-12	Base de pilier 1, face nord	S
PATR12N06-086	12-07-12	Base de pilier 1, face ouest	E
PATR12N06-087	12-07-12	Base de pilier 1, face ouest	E
PATR12N06-088	12-07-12	Base de pilier 1, face est	O
PATR12N06-089	12-07-12	Base de pilier 1, face est	O
PATR12N06-090	12-07-12	Base de pilier 2, face ouest	E
PATR12N06-091	12-07-12	Base de pilier 2, face ouest, détail	E
PATR12N06-092	12-07-12	Base de pilier 2, face ouest	E
PATR12N06-093	12-07-12	Base de pilier 2, face nord	S
PATR12N06-094	12-07-12	Base de pilier 2, face nord	S
PATR12N06-095	12-07-12	Base de pilier 2, face est	O
PATR12N06-096	12-07-12	Base de pilier 2, face est	O
PATR12N06-097	12-07-12	Vue générale des bases de pilier 1 et 2	E
PATR12N06-098	12-07-12	Vue générale des bases de pilier 1 et 2	O
PATR12N06-099	12-07-12	Vue générale des bases de pilier 1 et 2	S-O
PATR12N06-100	12-07-12	Vue générale des bases de pilier 1 et 2	S-E
PATR12N06-101	12-07-12	Dessus de la base de pilier 1	N
PATR12N06-102	12-07-12	Dessus de la base de pilier 2	N
PATR12N06-103	12-07-12	Remblayage des piliers 1 et 2	O
PATR12N06-104	12-07-12	Enlèvement du béton, partie nord-ouest de la dalle sud	S-E

Patrimoine Experts s.e.n.c.		Catalogue-photos	Robert Nadeau
Projet : Tonnellerie St-Lawrence sugar refinery, 3967 Notre-Dame est, Montréal.			
N°	Date	Description	↑
PATR12N06-105	12-07-12	Base de pilier 3 visible dans le gravier	E
PATR12N06-106	12-07-12	Pavage de briques sous le niveau de béton inférieur, au coin nord-ouest de la dalle sud	N
PATR12N06-107	12-07-12	Pavage de briques sous le niveau de béton inférieur, au coin nord-ouest de la dalle sud	N
PATR12N06-108	12-07-12	Pavage de brique + 2 niveaux de béton	N
PATR12N06-109	13-07-12	Pavage de brique + 2 niveaux de béton	N
PATR12N06-110	13-07-12	Pavage de brique + 2 niveaux de béton	N
PATR12N06-111	13-07-12	Pavage de brique + 2 niveaux de béton	N
PATR12N06-112	13-07-12	Pavage de brique + 2 niveaux de béton	E
PATR12N06-113	13-07-12	Élévation de la dalle nord au-dessus de la dalle sud, partie ouest	N
PATR12N06-114	13-07-12	Élévation de la dalle nord au-dessus de la dalle sud, partie ouest	N
PATR12N06-115	13-07-12	Vue générale, déblaiement du béton de la dalle sud	N
PATR12N06-116	13-07-12	Démolition de la dalle nord, début	N
PATR12N06-117	13-07-12	Tuyau de drain vers le centre du terrain	N
PATR12N06-118	13-07-12	Doubles niveaux de béton (dalle nord)	N
PATR12N06-119	13-07-12	Doubles niveaux de béton (dalle nord)	N
PATR12N06-120	13-07-12	Démolition du béton (dalle nord)	N
PATR12N06-121	13-07-12	Démolition du béton (dalle nord)	N
PATR12N06-122	13-07-12	Coin sud-ouest de la dalle nord, en cours de déblaiement	N
PATR12N06-123	13-07-12	Vue générale après enlèvement de la dalle sud et début enlèvement de la dalle nord	N
PATR12N06-124	13-07-12	Vue générale après enlèvement de la dalle sud et début enlèvement de la dalle nord	N-O
PATR12N06-125	13-07-12	Drain au centre du plancher de briques sous la dalle sud (coin nord-ouest)	N
PATR12N06-126	13-07-12	Drain au centre du plancher de briques sous la dalle sud (coin nord-ouest)	N
PATR12N06-127	13-07-12	Pierre taillée – dessus de base de pilier	N
PATR12N06-128	13-07-12	Tuyaux de métal retirés du remblai (dalle nord)	N
PATR12N06-129	13-07-12	Briques jaunes	-
PATR12N06-130	13-07-12	Briques jaunes	-
PATR12N06-131	13-07-12	Drain au centre du plancher de briques sous la dalle sud (coin nord-ouest)	E
PATR12N06-132	13-07-12	Bordure ouest après enlèvement de la dalle sud	N
PATR12N06-133	13-07-12	Pierre de taille, tuyau	N
PATR12N06-134	13-07-12	Pierre de taille, tuyau	N
PATR12N06-135	13-07-12	Arrangement de pierres sous la dalle nord, première pierre enlevée	E
PATR12N06-136	13-07-12	Arrangement de pierres sous la dalle nord, première pierre enlevée	E
PATR12N06-137	13-07-12	Bois décomposé (plancher?)	E

**Projet : Tonnellerie St-Lawrence sugar refinery, 3967 Notre-Dame est, Montréal.**

N°	Date	Description	↑
PATR12N06-138	13-07-12	Bois décomposé	E
PATR12N06-139	13-07-12	Petit pavage de briques près de la bordure est, sous la dalle nord	E
PATR12N06-140	13-07-12	Enlèvement du béton, dalle nord, partie est	N
PATR12N06-141	13-07-12	Base de pilier près de la bordure nord	E
PATR12N06-142	13-07-12	Base de pilier près de la bordure nord	E
PATR12N06-143	13-07-12	Base de pilier près de la bordure est	E
PATR12N06-144	13-07-12	Base de pilier près de la bordure est	E
PATR12N06-145	13-07-12	Vue générale après les travaux	S-E
PATR12N06-146	13-07-12	Vue de la bordure ouest après les travaux	S
PATR12N06-147	13-07-12	Vue générale après les travaux	S
PATR12N06-148	13-07-12	Vue de la bordure est après les travaux	S
PATR12N06-149	13-07-12	Secteur de la dalle nord après les travaux	O
PATR12N06-150	13-07-12	Secteur de la dalle nord après les travaux	N-O



**ANNEXE 2**

---

**CATALOGUE DES ARTEFACTS**





